



Conseil pour Changement de statut

Par **Amatoo**, le **29/07/2012** à **23:47**

Bonjour,

Je suis arrivée en France pour étude mi-oct 2011, j'ai fini le 30/06/2012 et j'ai signé un CDI le 13-07-2012. J'ai commencé à travailler, donc avec mon visa étudiant le 18-07-2012.

L'entreprise m'a déjà fourni toutes les pièces qui me seront utiles pour la demande mais quand j'étais passé à la pref pour le déposer ils m'ont donné une convocation de rdv le 6-09-2012 sachant que mon visa étudiant expire le 11-10-2012.

Je travaille donc, encore, avec le 60% d'heure, comme je n'ai jamais fait de petit boulot alors c'est suffisant jusqu'à la fin de mon titre.

En effet, je ne veux pas prendre le risque d'un refus alors je voudrai bien demander si quelqu'un peut m'aider en me disant sur quoi je dois faire attention et si c'est ce que j'ai fait jusque là est faisable (n'est pas contre la loi), car j'entends trop de cas et je ne sais plus lequel croire!!

Si je raconte mon parcours car je veux savoir clairement ce que j'aurai mieux à faire dans mon cas.

Je vous remercie pour votre compréhension et vos réponses